



Une autre vie s'invente ici



LA NEWSLETTER

du Plan de paysage Luberon-Lure

Juillet 2019 #3

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE ACTIONS DU 4 JUIN

Les acteurs de la Réserve de biosphère Luberon-Lure se sont réunis à Manosque le 4 juin 2019 pour participer au séminaire «actions» du Plan de paysage Luberon-Lure; avec pour objectif de croiser les regards : interdisciplinaires, interterritoriaux, avec la participation des élus, d'experts et d'acteurs, techniciens, institutionnels compétents dans leurs domaines.

Cet objectif a été atteint, en témoigne la qualité de la production. Et nous espérons que ce moment a été également enrichissant pour vous. Ces actions visent différentes échelles : parfois celle d'un site, parfois l'échelle communale, intercommunale, voire plus globale.

Vous avez imaginé, formulé, exposé, débattu plus de 120 actions directement ou indirectement en faveur de la restauration des paysages, de la création raisonnée de nouveaux paysages ou de la valorisation des paysages existants. Un grand merci pour votre participation !



Nous avons réalisé un compte-rendu très complet reprenant les productions du séminaire (avec une retranscription des post-it).

Il permet de visualiser les degrés de préoccupations action par action, les axes et/ou étapes à mener, planifier, organiser, et un rappel également des actions déjà en cours.

Ce viviers de propositions d'actions va permettre de construire le programme d'actions du Plan de paysage Luberon-Lure.

Il sera capitalisé également pour les réflexions à venir, notamment lors de la rédaction de la future charte de Parc.

VERS UN PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions cadre sera rédigé à l'échelle de la Réserve de biosphère Luberon-Lure.

Il sera complété par vos propositions de pistes d'actions issues du séminaire du 4 juin, que l'on retrouve sous la forme d'un tableau synthétique ci-contre.

Cette synthèse fait clairement apparaître des axes majeurs, et un lien très fort, quasi-systématique avec le changement climatique.

Elle fait aussi apparaître la nécessité d'une vision transversale du paysage dans tous les domaines, toutes les politiques territoriales.



Actions transversales	
Paysage et mise en œuvre du Plan de paysage	Poursuivre l'Observatoire Photographique du Paysage Faciliter une approche paysagère systématique dans toutes les actions menées par le Parc Mettre en œuvre et évaluer le Plan de paysage
Actions «Paysages de l'eau»	
Les espaces naturels duranciens	Développer la pédagogie grand public sur la Durance, ses paysages et ses milieux
Les rivières à la traversée des villes	Retrouver et mettre en valeur l'eau dans la ville
Les paysages et le patrimoine de l'irrigation gravitaire : les canaux	Accompagner les canaux dans leurs missions et la reconnaissance de leurs services rendus
Le patrimoine de l'eau cachée	Retrouver et valoriser avec discernement le patrimoine de l'eau cachée
Les plans d'eau-loisir	Valoriser les plans d'eau pour le loisir et la pédagogie, en respectant les équilibres naturels
Actions «Paysages de la mobilité»	
Les tracés dans le grand paysage	Favoriser, accompagner, intégrer et valoriser le développement des réseaux de mobilité douce
La valorisation des paysages et du patrimoine depuis les voies comme atout touristique notamment	Assurer la qualité de la découverte touristique dynamique
La qualité paysagère intrinsèque des voies & le patrimoine arboré	Assurer la qualité paysagère des routes départementales Programmer l'inventaire, la cartographie, le diagnostic et la mise en place des plans de gestion des arbres d'alignement des voies de communication
Les « portes » du territoire	Assurer la qualité des arrivées sur le territoire
Actions «Paysages urbains»	
Les « paysages-tableaux » et l'urbanisation, les silhouettes des villages	Organiser la préservation, voire la restauration de la qualité de la perception des silhouettes villageoises isolées et au sein des «paysages-tableau»
Les paysages urbains à vivre : la qualité paysagère du cadre de vie	Œuvrer au développement d'une sensibilité, d'une culture de la «qualité des espaces publics» auprès des élus, des techniciens et du grand public, et accompagner les processus de planification urbaine et de mise en œuvre notamment de la densification urbaine
Les paysages urbains « vitrines »	Poursuivre les efforts de sensibilisation et d'aménagement concerté pour la mise en valeur des espaces vitrines du territoire que sont notamment les entrées de ville et village Favoriser l'intégration dans les documents d'urbanisme locaux des espaces-tampon aux caractéristiques paysagères locales entre espaces ruraux et entrées de ville
Les paysages des activités	Mettre en valeur de façon générale les activités du territoire, et en particulier les zones d'activités
Le patrimoine arboré	Elaborer et mettre en œuvre un plan spécifique d'actions «nature en ville» Elaborer une charte de l'arbre en ville à l'échelle RBLL et la décliner en local, avec actions de communication et sensibilisation grand public Réaliser des plans de gestion du patrimoine arboré des espaces publics
Le patrimoine bâti	Réaliser une charte architecturale à l'échelle de la RBLL Favoriser la mise en valeur du patrimoine bâti au cœur des villes et villages à la faveur de travaux d'aménagements des espaces publics Monter un CAUE04 Poursuivre les efforts de restauration et de valorisation des patrimoines bâtis
Les paysages nocturnes : pollution et mise en valeur	Poursuivre les actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'amélioration des paysages nocturnes vis-à-vis de la pollution lumineuse Favoriser et valoriser la mise en lumière patrimoniale coordonnée et respectueuse, notamment pour les villages
Actions «Paysages agricoles et forestiers»	
Les paysages agricoles (tous)	Favoriser et accompagner une gestion foncière volontariste des EPCI et des communes Inciter les agriculteurs à diversifier leurs revenus grâce à l'accueil touristique rural Poursuivre les études sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture, sur la sélection de nouvelles cultures, la diversification Etudier la mise en place de mesures compensatoires pour la préservation et la restauration du petit patrimoine agricole, ainsi que des micro-structures paysagères naturelles
Les paysages agricoles duranciens	Valoriser les activités agricoles duranciennes et renforcer la prise en compte du patrimoine de l'irrigation
Les paysages agricoles entre Lure et Luberon	Favoriser la réflexion avec les élus autour d'un projet de territoire tourné vers l'agriculture, en partant de la question de la ressource en eau
Les paysages agricoles du bassin d'Apt	
Les paysages agricoles du bassin d'Aigues	Réaliser une charte paysagère, patrimoniale et architecturale, et environnementale spécifique à la campagne du Pays d'Aigues
Les paysages boisés : les forêts des grands massifs	Œuvrer pour le développement d'une culture forestière du territoire
Les paysages boisés : les boisements collinaires	Inciter à la gestion des bosquets, bois, lisières et à la contention de l'enfrichement
Les milieux ouverts	Elaborer un plan d'occupation et de gestion pastorale des crêtes du Luberon, de la Montagne de Lure et du Pays entre Lure et Luberon, incluant un volet scientifique de suivi de l'évolution des alpages, vis-à-vis du changement climatique, ainsi qu'une cellule spécifique loup Valoriser les produits locaux de l'élevage et de l'apiculture, et sensibiliser le grand public et les touristes à l'activité pastorale
Les paysages de l'agriculture de proximité	Poursuivre à l'échelle de la RBLL, le programme alimentaire territorial en intégrant un volet agriculture de proximité fort et tenant compte du paysage
Actions «Paysages de l'énergie»	
Les infrastructures dans le grand paysage	Etablir un cadastre énergétique EPCI par EPCI des surfaces déjà artificialisées Elaborer une cartographie de sensibilité/potentialité paysagère et environnementale à partir des doctrines DREAL, DDT, PNRL, et la décliner EPCI par EPCI, avec la possibilité d'aller vers des chartes locales Développer une méthode d'analyse paysagère systématique pour les projets de développement Ouest DLVA dans le cadre d'Hygreen, reproductible à d'autres territoires Organiser une assistance expertise pour l'instruction des permis (voire pour définition des projets ?) Intégrer l'étude réseaux aériens dans le Plan Paysage Luberon-Lure
La qualité paysagère des installations aux abords	Réaliser un livret d'intégration paysagère des abords avec préconisations, recommandations, exemples
L'intégration paysagère et le « seuil d'acceptabilité »	Poursuivre les ateliers et réunions publiques avec les techniciens et les élus sur l'ensemble du territoire, et inciter à une politique volontariste et éclairée d'accueil des Enr (tous) Favoriser le développement de projets participatifs locaux Participer et communiquer sur la recherche, les solutions en toiture des villages

LES AXES MAJEURS DU PROGRAMME D' ACTIONS

Suite au diagnostic et à votre expression lors du séminaire «Actions», huit axes majeurs sont ressortis :

- **La nature en ville**, avec l'arbre comme élément fédérateur, et une vision de la nature qui évolue de l'espace vert classique à l'espace nourricier...
- L'accueil **des énergies**, avec le début d'une conscience forte des grands objectifs d'implantation et de la nécessité d'anticiper et d'être accompagné ;
- **La mobilité**, avec en fer de lance **le développement d'un réseau doux**, s'appuyant sur l'Eurovéloroute, et irrigant tout le territoire, puis de façon générale la mise en valeur de la découverte dynamique depuis les voies de communication, et la reconnaissance du territoire, par ses entrées à soigner, à identifier plus fermement;
- **L'eau**, dont la ressource a été une question centrale des débats, un sujet particulièrement approfondi, avec le souhait de retrouver le contact, de (re)valoriser toutes les fonctionnalités des canaux, de retrouver le « bon sens » ancestral : récupération des eaux de pluie, recherche et entretien des sources... et de renverser aussi l'image de la Durance, ce « fléau provençal », pour en affirmer une fierté ;
- **L'agriculture, sa pérennité**, sa nécessaire adaptation au changement climatique, sa valorisation locale, touristique ;
- La volonté de développer **une véritable culture forestière** et d'organiser la gestion des forêts pour la qualité des paysages et pour la ressource ;
- **Le patrimoine bâti** a également été au cœur de nombreux échanges, et dans le sillage de la qualité architecturale, les préoccupations d'une maîtrise locale, des compétences, des matériaux et filières (la pierre, les ocres, le bois...);
- L'urbanisme, préoccupation forte tout au long des réunions, avec pour axes d'actions les **silhouettes villageoises** et **la qualité des cadres de vie urbains**.



Nous vous invitons aujourd'hui à prendre connaissance de ces orientations proposées pour le programme d'actions.

Donnez-nous vos avis, vos priorités, détaillez à souhaits, illustrez, alertez, indiquez-nous votre volonté de vous engager sur une ou plusieurs actions...

> plandepaysage@parcduluberon.fr

Nous reprendrons les échanges dès septembre, et dimensionnerons plus précisément les propositions d'actions avec les partenaires, c'est-à-dire VOUS !

Ces précisions permettront d'envisager le lancement de certaines actions au plus tôt.

Les prochains rendez-vous du Plan de paysage

- La validation à l'échelle des EPCI du programme d'actions en **septembre 2019**.
- Le renseignement (identification des partenaires, du planning, déroulé des actions, ...) des actions prioritaires avec les acteurs concernés **en octobre/novembre 2019**.
- La présentation du programme d'actions du plan de paysage **le 18 décembre 2019** lors de la réunion du comité syndical, point de départ de la mise en oeuvre des actions.

Un projet soutenu par :



© PNRL - Benjamin Béchet

Les logos, visuels et marques présents sont la propriété de leurs auteurs ou détenteurs.

Parc naturel régional du Luberon, 60 place Jean-Jaurès - BP122 - 84404 Apt Cedex -04 90 04 42 00.

Pour recevoir la lettre du plan de paysage Luberon-Lure, envoyer un mail à : plandepaysage@parcduluberon.fr

Vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, ainsi que du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous disposez également du droit à la portabilité de vos données. A tout moment, vous avez la possibilité de vous désabonner de nos communications électroniques en renvoyant un mail à plandepaysage@parcduluberon.fr